ACADÉMIE DES NATUROPATHES ET NATUROTHÉRAPEUTES DU CANADA 140 – 1029, RUE DES ESCOUMINS TERREBONNE (QC) J6W 5H2

 NUMÉRO LOCAL (Montréal et Rive-Nord)
 450 326-1800

 NUMÉRO SANS FRAIS
 1 866 326-1800

 COURRIEL
 info@acnn.ca

 SITE WEB
 www.acnn.ca

AVIS DE MODIFICATION À NOS CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTS 2022

Veuillez prendre note que, depuis le 23 mars 2022, nos Code d'éthique et Règlements ont été modifiés comme suit :

- **Section II Devoirs et obligations envers l'Académie** (page 4 et 5)
- 2.4 Lorsque le membre exprime publiquement des opinions ou des valeurs, il doit préciser qu'il le fait en son nom personnel et que ses opinions n'engagent que lui et non ses confrères ou l'Académie;
- 2.6 Dans toute situation où il est appelé à représenter publiquement la discipline qu'il exerce et, par conséquent, l'Académie, il doit informer le public avec intégrité et exactitude, relater les méthodes généralement admises à son champ de pratique, et ce, tout en exposant ses opinions dans le respect des Règlements de l'Académie; Abrogé le 23 mars 2022.
- **Section IX Signalement d'inconduite** (page 14)
- 9.3 Le membre aura un délai de trente (30) jours à partir à compter de la date de la transmission de cette copie à laquelle l'Académie l'avise de cette plainte pour répondre et donner par écrit sa version des faits;

Révisé: 2022-03-24